**PRESENTATION DE LA SECTION EUROPEENNE « ANGLAIS »  EN BAC PROFESSIONNEL**

**METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE**

Ouverte depuis 16 ans, la section européenne « anglais » en Bac Professionnel Métiers du Commerce et de la Vente du lycée Claude Bernard permet aux élèves d’obtenir deux diplômes : **la mention section européenne et l’attestation Europro** présentées ci-dessous :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **CONDITIONS** | **ATTESTATION**  **EUROPRO** | **SECTION EUROPEENNE** |
| **OBJECTIFS** | → Valider les acquis des élèves dans leur activité professionnelle tournée vers un pays européen.  → Mieux connaître la culture, l’histoire et la géographie d’un pays européen : l’Irlande. | → Se familiariser avec la culture européenne.  → Renforcer l’enseignement et la maîtrise de l’anglais  → Développer les capacités de réflexion et d’ouverture de l’élève.https://docs.google.com/drawings/u/0/d/slqhuVRQvTaIl4rwgxw4iJA/image?w=1&h=48&rev=1&ac=1&parent=1Xe1c1qgHYYWd73Sr7YxslhU_zHHLRes1 |
| **STAGES EN ENTREPRISE** | → Effectuer un stage de 4 semaines à         → Effectuer un stage en France  l’étranger dans le secteur de                        ou à l’étranger, qui sera  présenté     formation professionnelle de l’élève.             sous forme de rapport en anglais.https://docs.google.com/drawings/u/0/d/svc5O8pxWmKjzEDNlrO_WyA/image?w=1&h=12&rev=1&ac=1&parent=1Xe1c1qgHYYWd73Sr7YxslhU_zHHLRes1 | |
| **EVALUATION** | → Organisée par l’établissement scolaire à l’issue du stage à l’étranger.  → Les élèves doivent rendre compte d’une activité professionnelle en rapport avec le stage effectué à l’étranger.  → Déroulement de l’épreuve :  - Présentation d’un dossier en rapport  avec le stage effectué, en anglais : 10 minutes.  - Questions du jury sur le dossier : 10 minutes. | → Avoir obtenu la note de 12/20 à l’épreuve d’anglais à l’examen.  → Avoir obtenu la note de 10/20 à l’évaluation spécifique (épreuve ne concernant que les élèves de la section européenne).  → Déroulement de l’évaluation spécifique :  - 1. Epreuve orale = 80 % de la note finale.  - 2. CCF = 20 % de la note finale. |
| **VALIDATION** | Attestation **«** **Europro »** jointe au diplôme. | Indication **« Section Européenne »** portée sur le Baccalauréat Professionnel. |

En classe de terminale, sous réserve de l’obtention d’une subvention européenne, **les élèves effectueront un stage en** **Irlande, à Galway, pendant un mois** (sous réserve de la situation sanitaire) où ils seront placés dans des commerces qui ont l’habitude de prendre nos élèves en formation, accompagnés pendant tout le mois par 2 professeurs.

**Pour les élèves souhaitant poursuivre leurs études après le Bac Professionnel** (notamment en BTS) la section européenne est quasiment incontournable pour avoir un bon niveau d’anglais. Il s’agit d’un atout important pour être retenu dans certaines écoles après le Bac Professionnel ainsi que sur le CV lorsque l’élève cherchera du travail.